

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RP Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Célébration du 63^{ème} anniversaire

La CONEB pour le renforcement de la cohésion sociale

Le Bénin célèbre ce 1er août 2023, son 63^{ème} anniversaire d'accession à la souveraineté internationale. A quelques jours ... • (Page 08)

Sommet Russie-Afrique 2023

Renforcement de la coopération russo-africaine

Malgré la pression anti-russe sans précédent de l'Occident collectif américano-centrique sur les pays du ... • (Page 11)



• Le DG des impôts, Nicolas YENOUSSI

Financement de l'économie en 2022

• (Page 03)

1491 milliards de crédits mis en place par les banques au Bénin



Nouveau plan stratégique pour l'Administration fiscale

• (Page 04)

Quatre axes de mobilisation des ressources intérieures

Politique énergétique

Le journal L'économiste apporte sa contribution

Le groupe de presse L'économiste et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) ont conjointement organisé ce jeudi 27 juillet 2023, une conférence publique suivie de ... • (Page 11)

Secteur bancaire

Ecobank enregistre 98 millions de dollars de bénéfice au 2nd trimestre 2023

Au titre du deuxième trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, Ecobank Transnational Incorporated a ... • (Page 04)

Infrastructures scolaires

Le Japon inaugure 07 salles de classe au CEG de Sè

Le 20 juillet 2023, l'ambassade du Japon près le Bénin, a procédé à l'inauguration d'infrastructures scolaires dans le Collège d'enseignement général ... • (Page 04)

Département du Borgou

Le lithium découvert à Tchaourou

Intervenant sur les ondes d'un média local, Didier Massou Sorokou, directeur départemental de l'eau et des mines du Borgou a fait part de la découverte dans la • (Page 05)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naira	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Dette des pays pauvres

165 millions de personnes frappées par la pauvreté entre 2020 et 2023

Se multipliant par cinq (05) sur les 20 dernières années, la dette des pays pauvres, en plus de mettre à mal les investissements, a fait des pauvres supplémentaires. Une situation que dénonce le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans son nouveau rapport intitulé « *The Human Cost of Inaction : Poverty, Social Protection and Debt Servicing, 2020-2023* » (Le coût humain de l'inaction : pauvreté, protection sociale et service de la dette, 2020-2023).

• Sylvestre TCHOMAKOU

Non seulement il a supplanté les dépenses allouées à la protection sociale, à la santé et à l'éducation, le service de la dette des pays pauvres a fait basculer, entre 2020 et 2023, 165 millions de personnes dans la pauvreté. Face à ce tableau qui remet en cause les progrès dans la protection de l'humain, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) appelle à mettre en pause la spirale de l'endettement et de la pauvreté jusqu'à ce que le système multilatéral se penche sur une restructuration de la dette rapide et de grande ampleur. Selon l'organisation qui a fait l'état des lieux dans sa nouvelle étude « *Le coût humain de l'inaction : pauvreté, protection sociale et service de la dette, 2020-2023* », l'intégralité de ces pauvres supplémentaires vit dans des pays caractérisés par des économies à revenu faible et à revenu intermédiaire. En réponse à cette crise, le PNUD appelle à mettre en place une protection sociale adaptative et à « mettre en pause la spirale endettement-pauvreté », afin de réorienter les sommes consacrées au remboursement de la dette vers des dépenses sociales vitales. L'administrateur du PNUD, Achim Steiner, a, pour ce faire, déclaré : « Les pays qui ont pu investir dans des filets de sécurité au cours des trois dernières années ont évité à de nombreuses personnes de basculer dans la pauvreté. Dans les pays très endettés, on observe une corrélation entre le niveau d'endettement, l'insuffisance des dépenses sociales et l'augmentation alarmante du taux de pauvreté. Aujourd'hui, 46 pays consacrent plus de 10 % de leurs recettes publiques au paiement d'intérêts nets. À cause du service de la dette, il devient de plus en plus difficile pour certains pays d'investir dans la santé, l'éducation et la protection sociale au bénéfice de la population ». Pour l'admini-



nistrateur du PNUD, il est plus que jamais important d'agir. C'est pourquoi il a indiqué : « L'inaction concernant la restructuration de la dette souveraine des pays en développement a un coût humain. Nous avons besoin de nouveaux mécanismes pour anticiper et absorber les chocs et pour faire en sorte que l'architecture financière internationale fonctionne pour les plus vulnérables ». Dans les pays en développement, les paiements effectués au titre du service de la dette ces dix dernières années ont absorbé une part sans cesse croissante des recettes et des dépenses publiques. À titre d'exemple, selon les dernières données disponibles, on estime qu'en moyenne, la part du paiement d'intérêts dans les recettes ou les dépenses d'un pays à faible revenu est deux à trois fois supérieure à celle d'un pays à revenu élevé. En moyenne, les fonds consacrés par les pays à faible revenu au paiement d'intérêts nets représentent plus du double de ceux alloués à l'aide sociale et sont supérieurs de 40 % aux financements alloués à la santé. Dans ces pays, le service de la dette équivaut à 60 % des dépenses pour l'éducation. La note, qui s'appuie sur les conclusions du rapport du Groupe de réponse aux crises des Nations Unies « *A World of Debt, a growing burden to global prosperity* » (Un monde de dette, un fardeau grandissant pour la prospérité mondiale) appelle à « mettre en pause la

spirale endettement-pauvreté » de manière à pouvoir utiliser les sommes consacrées au remboursement de la dette pour financer des dépenses sociales et contrer les effets des chocs macro-économiques. Pour George Molina, économiste en chef du PNUD, « Cet ajout systémique à l'architecture financière internationale devrait être déclenché automatiquement afin de rétablir des finances publiques en chute libre lorsque des chocs exogènes réduisent la marge de manœuvre budgétaire des pays en développement, font exploser la charge de la dette et plongent les ménages dans la pauvreté. C'est le début d'une nouvelle architecture de protection sociale adaptative qui permettra de se préparer pour les chocs à venir ». La solution n'est pas hors de portée pour le système multilatéral. Selon les calculs présentés dans la note d'orientation, il suffirait d'un peu plus de 14 milliards de dollars, soit environ 0,009 % du produit intérieur brut mondial en 2022, pour limiter la hausse actuelle de la pauvreté et sortir de la pauvreté les 165 millions de personnes qui vivent avec moins de 3,65 dollars par jour. Cela représente en moyenne un peu moins de 4 % des paiements effectués en 2022 par les pays à revenu faible ou intermédiaire au titre du service de la dette publique extérieure, des montants qui ont atteint 370 milliards de dollars.

AUX DECIDEURS...

Africain, malheur de lui-même !

En 1986, l'essayiste et historien français d'origine malienne Tidiane Diakité publiait : *L'Afrique malade d'elle-même*. 24 ans plus tôt en 1962, l'agronome français, René Dumont connu pour son combat pour le développement rural des pays pauvres et son engagement écologiste publiait : *L'Afrique noire est mal partie*. Les deux titres si proches par la sémantique abordent pratiquement la même thématique et aboutissent au même réquisitoire. Les deux auteurs décrivent méthodiquement les handicaps du continent africain, les problèmes de corruption, les conséquences de la décolonisation. René Dumont dresse un constat peu encourageant de l'Afrique sub-saharienne qu'il parcourt et observe. Dans un contexte de décolonisation optimiste, sa voix de théoricien mais aussi d'homme de terrain s'élève à contre-courant des discours et des pratiques des élites issues des indépendances, pour sommer les Africains de reprendre en main leur agriculture en parvenant notamment à établir une culture vivrière locale - et à éradiquer ainsi la faim. L'Afrique noire est mal partie demeure une référence dans les débats sur la suffisance alimentaire en Afrique sub-saharienne. Charlotte Paquet Dumont replace l'œuvre dans son contexte tandis qu'Abdou Diouf et Jean Ziegler, dans les deux préfaces à cette édition, examinent l'analyse de René Dumont dans l'évolution de cinq décennies.

Tidiane Diakité dans *L'Afrique malade d'elle-même* abonde dans le même esprit en dénonçant les flatteries des pays plus avancés qui ignorent ou feignent d'ignorer certaines réalités. La France à qui un si long commerce de l'Afrique noire aurait dû permettre d'être au fait de certaines réalités intimes du continent africain se complaît dans une attitude qu'on ne peut guère qualifier d'attitude de vérité à l'égard de l'Afrique. Cette attitude se résume par des flatteries continuelles ; on parle alors de sérieux dans des pays où il existe tout sauf le sérieux ; on parle de progrès là où le déclin est manifeste ; on qualifie de courageux un peuple qui consacre le plus clair de son temps à danser, à boire et à mendier.

Aujourd'hui encore, en plein 21ème siècle, c'est l'ex DG de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) du Burkina Faso qui revient sur la même réalité en dénonçant la mentalité rétrograde des Africains. « Le plus grand défi dans nos entreprises de fabrication n'est pas la puissance ou l'infrastructure, le plus grand défi est d'obtenir un personnel honnête », raconte le banquier. Il comprend aujourd'hui pourquoi les entreprises africaines comme le groupe Dangote embauchent les Indiens alors qu'il y a beaucoup d'Africains au chômage. En fait, l'Africain d'aujourd'hui n'est pas prêt à s'affranchir des idées qui le retardent. En effet dans une entreprise, tous les agents semblent avoir pour mission de voler autant que possible, de gonfler des factures, enregistrant moins que le nombre réel d'unités produites.

Le pire dans tout cela, c'est que toutes les fraudes ne sont pas commises par une seule personne. Ce sont généralement de nombreux membres du personnel qui s'entendent les uns avec les autres, de la production aux ventes, en passant par les finances, même la direction. Il y a de quoi faire changer d'avis à ceux qui faisaient de procès au groupe Dangoté. La situation est devenue si mauvaise à un moment donné que pour ces derniers, les principaux critères pour embaucher du personnel n'étaient plus la compétence ou les certificats, mais l'honnêteté. Au moins, les compétences et les aptitudes peuvent être acquises, mais une fois que vous êtes malhonnête, vous êtes irrécupérable. Nous nous plaignons toujours de l'économie et du fait qu'il n'y a pas d'emplois. Je connais des gens à l'étranger qui auraient adoré créer des entreprises créatrices d'emplois en Afrique, mais ils ne le peuvent pas parce qu'ils ne peuvent pas demander à une personne de confiance de la diriger.

Les regrets de Karim Koné

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Ghana : La Banque mondiale promet un soutien continu au secteur énergétique

En visite à Accra après l'étape d'Abidjan, Anna Bjerde, directrice générale des opérations de la Banque mondiale, a promis un soutien continu pour faire face à la détérioration du secteur énergétique du Ghana, en particulier le sous-secteur de l'électricité où les pertes sont énormes ...

Financement de l'économie

1 491,3 milliards de crédits mis en place par les banques au Bénin en 2022

(Priorité au financement des activités commerciales)

Les banques béninoises ont mis en place plus de crédits pour le financement de l'économie en 2022. Le rapport sur les conditions de banque dans l'Uemoa publié par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) indique que l'offre de crédit bancaire est de 1 491,3 milliards en 2022 contre 1 017,6 milliards FCFA en 2021. Ce qui correspond à une augmentation de crédits bancaire de 473,7 milliards de FCFA.

● Abdul Wahab ADO

En 2022, dans l'Union économique et monétaire ouest africaine, le Bénin est le deuxième pays après le Togo dans lequel les banques ont mis en place des crédits suffisants pour le financement des activités économiques notamment commerciales. L'offre de crédit bancaire est répartie comme suit : Bénin (1 017,6 milliards de FCFA en 2021 et 1 491,3 milliards de FCFA en 2022) ; Burkina Faso (2 397,9 milliards de FCFA en 2021 contre 2 595,3 milliards de FCFA en 2022) ; Côte d'Ivoire (6 380,8 en 2021 contre 6 463,8 en 2022) ; Guinée-Bissau (140,0 milliards de FCFA en 2021 contre 108,0 milliards de FCFA en 2022) ; Mali (1 647,3 milliards de FCFA en 2021 contre 1 783,3 milliards de FCFA en 2022) ; Niger (756,0 milliards de FCFA en 2021 contre 730,3 milliards de FCFA en 2022) ; Sénégal (4 628,7 milliards de FCFA en 2021 contre 5 101,4 en 2022) et au Togo (812,9 milliards de FCFA en 2021 contre 1 265,9 milliards de FCFA en 2022).

19.539,1 milliards de



FCFA de crédits mis en place par les banques dans l'UEMOA en 2022

Le rapport sur les conditions de banque renseigne que l'offre de crédit bancaire dans l'Union a maintenu sa tendance haussière en 2022 à l'instar des années précédentes. En effet, le volume de crédit mis en place s'est inscrit en hausse de 9,9%, ressortant à 19.539,1 milliards en 2022, après 17.781,2 milliards en 2021. Les augmentations les plus importantes sont notées au Togo (+55,7%), au Bénin (+46,6%), au Sénégal (+10,2%) et au Mali (+8,3%). Selon le motif

économique, la hausse des crédits a concerné les crédits de trésorerie (23,1%) et de consommation (+17,3%). En revanche, une contraction des concours destinés à l'exportation (-45,1%), à l'immobilier (-29,8%) et à l'équipement (-9,4%) a été enregistrée. Au cours de l'année 2022, la structure des crédits selon l'objet n'a pas subi de modification majeure, elle reste dominée par les crédits de trésorerie (48% en 2022 contre 43% en 2021), suivis des concours à la consommation (14% en 2022 contre 13% en 2021) et à l'équipement (10% en 2022 contre 13% en 2021).

Dans l'Union, les crédits mis en place ont connu un accroissement en 2022 dans l'ensemble sauf en Guinée-Bissau et au Niger où des contre-performances ont

été enregistrées.

Plus de Financements aux activités commerciales

Les principales activités ayant bénéficié de la hausse du volume des crédits en 2022 sont les activités artistiques, sportives et récréatives (+106,0%), les activités d'information et de communication (64,7%), les activités de services de soutien et de bureau (+55,0%), l'hébergement et la restauration (+49,9%) et les activités commerciales (+41,1%). Par contre, des baisses des crédits bancaires ont été enregistrées au niveau des activités d'enseignement (-35,7%), de finance et d'assurance (-31,6%) et les services spéciaux aux mé-

nages (-23,8%). Quant à la répartition des concours aux personnes morales suivant la nouvelle nomenclature d'activités des Etats membres d'Afristat (NAEMA), elle révèle que la plus grande part du volume des crédits octroyés au secteur tertiaire reste destinée aux activités commerciales pour près de 28% des concours en 2022 contre 22% en 2021. Il est suivi des activités de fabrication et d'administration publique qui ont été financées respectivement à hauteur de 13% des crédits. Les activités de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ont bénéficié de 4% du volume des crédits accordés en 2022 en légère baisse (-1,5 pdp) par rapport à 2021.

Évolution des crédits mis en place par pays (en milliards FCFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021 en (%)
Bénin	766,8	853,8	850,8	1 017,6	1 491,3	46,6
Burkina Faso	1 707,1	1 709,1	1 931,4	2 397,9	2 595,3	8,2
Côte d'Ivoire	5 343,8	5 275,2	5 906,4	6 380,8	6 463,8	1,3
Guinée-Bissau	88,9	115,0	131,4	140,0	108,0	-22,9
Mali	1 602,5	1 603,2	1 423,2	1 647,3	1 783,3	8,3
Niger	568,5	644,7	743,1	756,0	730,3	-3,4
Sénégal	4 093,1	4 572,4	4 610,4	4 628,7	5 101,4	10,2
Togo	660,2	662,4	615,8	812,9	1 265,9	55,7
UEMOA	14 831,0	15 435,7	16 212,5	17 781,2	19 539,1	9,9

Source : BCEAO

Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 habitants/Km ²	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales
Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics
Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics

Infrastructures scolaires à Houéyogbé

Le Japon inaugure 07 salles de classe au CEG de Sè

Le 20 juillet 2023, l'ambassade du Japon près le Bénin, a procédé à l'inauguration d'infrastructures scolaires dans le Collège d'enseignement général (CEG) de Sè. Une œuvre qui vient s'ajouter à plusieurs autres déjà réalisées.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Engagé dans la formation d'un capital humain de qualité, gage d'un développement durable, le Japon, à travers sa représentation au Bénin, continue de s'investir dans l'amélioration du système éducatif béninois. Dans cette logique, au CEG de Sè, dans la commune de Houéyogbé, il a été procédé à l'inauguration de 07 salles de classe, un laboratoire au profit des apprenants dudit collège. Intervenant après la signature du contrat de don entre l'Ambassade et l'ONG « Association Vive le Paysan Nouveau », le 12 novembre 2022, ce projet qui s'est matérialisé en moins d'un an, bénéficie d'un financement de plus de 98 millions de FCFA. Il s'inscrit dans le cadre du



programme intitulé « Aide aux Projets Locaux » du Gouvernement du Japon qui apporte une aide, sous forme de don, aux projets locaux contribuant à la sécurité humaine. Dans son adresse à l'occasion de la cérémonie d'inauguration, la Chargée de programme d'Aide aux Projets Locaux de l'ambassade du Japon, Riki Muraki, a souligné que la construction

de ces salles de classe par le financement du Japon s'inscrit dans l'engagement du Japon à accompagner le gouvernement du Bénin et particulièrement la Commune de Houéyogbé, dans le processus d'amélioration de son système éducatif. « Grâce à cette contribution japonaise, les conditions de travail des enfants et des enseignants du Collège d'Enseignement Général de Sè seront nettement améliorées », a-t-elle assuré. A tour de rôle, les autorités présentes à savoir départementale et communale, ainsi que les bénéficiaires n'ont pas manqué d'exprimer leur reconnaissance au peuple japonais pour son appui sans cesse renouvelé à l'éducation béninoise. Elles n'ont pas manqué, par ailleurs, de s'engager à faire un bon usage des infrastructures.



Kenya

Le service de la dette a siphonné 59% des recettes fiscales durant l'exercice 2022-2023

Sous l'administration de l'ex-président Uhuru Kenyatta, le Kenya avait contracté des prêts à tour de bras sur les marchés internationaux et auprès de la Chine pour financer de très coûteux projets d'infrastructures. Les coûts du service de la dette du Kenya ont siphonné 59 % des recettes fiscales du pays au cours de l'exercice fiscal 2022-2023 qui s'est achevé en juin dernier, soit la proportion la plus élevée depuis plus d'une décennie, selon un rapport publié lundi 24 juillet par le Trésor national. Le ratio service de la dette/recettes fiscales s'était limité à 56,7 % durant l'exercice précédent, a-t-on précisé de même source. Le

gouvernement du président William Ruto, élu en août 2022, s'est engagé à restaurer les équilibres des finances publiques du pays en augmentant la collecte des recettes pour tenter d'alléger le fardeau de la dette nationale. De nombreuses mesures allant dans ce sens, dont le doublement de la taxe sur la valeur ajoutée sur les produits pétroliers et la réduction du rythme d'augmentation des salaires dans la fonction publique, ont été déjà prises. Les autorités œuvrent également à réduire les stocks de dettes du pays en renonçant à l'émission d'euro-obligations et en se tournant vers les prêts concessionnels accordés par les bailleurs de fonds multilatéraux tels

que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Sous le règne de l'ancien président Uhuru Kenyatta, le Kenya avait contracté des prêts à tour de bras sur les marchés internationaux et auprès de la Chine pour financer de très coûteux projets d'infrastructures, une démarche qui avait alors suscité des critiques de l'opposition et des inquiétudes de la part des agences de notation. Locomotive économique d'Afrique de l'Est, le Kenya a vu sa dette publique culminer à 68,1 milliards de dollars en avril dernier, ce qui représente environ 67% du PIB du pays, selon des données publiées par le Trésor national.

Ecofin

Nouveau plan stratégique pour l'Administration fiscale

Quatre axes de mobilisation des ressources intérieures

La Direction générale des Impôts (Dgi) a élaboré un nouveau document de stratégie en vue d'accroître ses performances au cours des cinq prochaines années, à la suite de l'évaluation finale de son plan stratégique 2017-2021. Il s'agit du Plan d'orientation stratégique de l'Administration fiscale (Posaf 2023-2027) dont la vision s'énonce comme suit : « A l'horizon 2027, la Dgi est une administration fiscale moderne et performante au service de l'utilisateur ».

● Aké MIDA

Cette vision sera opérationnalisée à travers un cadre synthétisé en quatre orientations déclinées en axes et programmes, à savoir « Renforcement de la gouvernance de l'Administration fiscale », « Consolidation du cadre juridique fiscal », « Promotion du civisme fiscal et amélioration de la qualité de services aux usagers/contribuables » et « Optimisation des recettes fiscales ». Les projections des recettes fiscales à collecter selon le scénario de référence pendant la période 2023-2027 par l'Administration fiscale affichent : 874,9 milliards F Cfa en 2023, puis 978,2 milliards F Cfa en 2024, ensuite 1098,5 milliards en 2025 avant d'atteindre 1217,2 milliards F Cfa en 2026 et enfin 1314,57 milliards F Cfa en 2027. Le coût global du plan d'actions pour la mise en œuvre du Posaf 2023-2027 est es-



timé à environ 74 milliards de francs Cfa. Il nécessite une augmentation des ressources du budget national allouées à l'Administration fiscale et la recherche de financement extérieur. Pour rappel, la Dgi a pour mission principale d'assurer la mobilisation des ressources intérieures au profit du budget de l'État et des collectivités territoriales, à travers des impôts directs et taxes assimilées, des impôts indirects et taxes assimilées

à l'exception de celles exigibles à l'importation ou à l'exportation et des droits d'enregistrement et de timbres ou taxes assimilées.

Elle est chargée de la détermination de l'assiette, du contrôle et de la liquidation de tous les impôts, taxes, droits, amendes et pénalités fiscales de toutes natures prévus ou à prévoir par les lois et règlements au profit de l'État et des collectivités territoriales.

Secteur bancaire

Ecobank enregistre 98 millions de dollars de bénéfice au 2nd trimestre 2023

Au titre du deuxième trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, Ecobank Transnational Incorporated a publié ses résultats qui, dans l'ensemble, sont au vert.




● Loric Anagonou (Stag)


Acteur majeur du secteur bancaire africain, le groupe panafricain Ecobank continue d'enregistrer une croissance soutenue. Pendant le deuxième trimestre, la banque panafricaine a enregistré des revenus d'intérêts nets de 281,35 millions

USD, comparé à 254,47 millions USD il y a un an. Le bénéfice net a atteint 98,05 millions d'USD, contre 66,03 millions d'USD l'année précédente. Concernant le semestre, les revenus nets d'intérêts ont atteint 547,23 millions d'USD, comparé à 493,02 millions d'USD il y a un an. Le bénéfice net s'est élevé

à 160,92 millions d'USD, contre 130,3 millions d'USD l'année précédente. Le bénéfice par action des activités en cours s'établit à 0,00654 USD, comparé à 0,0053 USD l'année précédente. Le bénéfice dilué par action des activités en cours atteint 0,00654 USD, contre 0,0053 USD il y a un an.



L'heure du Massage



Ouvert

- Mardi - Samedi : 09h00 - 21h00
- Dimanche : 09h30 - 20h00

Uniquement sur rendez-vous

☎ : +229 94 07 38 46 • 96 17 21 53
 📍 : Quartier St Michel, Gare Norvi Voyage,
 ✉ : lheure dumassage229@gmail.com
 📷 : lheure_dumassage
 📘 : lheure dumassage

**Prenez soin de votre corps,
c'est le seul endroit où vous êtes obligés de vivre.**

SOINS CORPS BIEN ÊTRE

- Massage relaxant (40 min) 15 000 francs
- Massage tonique (60 min) 20 000 francs
- Gommage 25 000 francs
- Massage aux pierres chaudes et Kobido Anti-âge (70 min) 25 000 francs

Soins du visage

- Soins éclat 15 000 francs
- Soins nettoyant 20 000 francs
- Soins raffermissant 20 000 francs

FORFAITS

Forfait bien-être 90 min

- Soins éclat
- Gommage bio hydratant 40 000 francs
- Massage suédois

Forfait l'heure du Massage 100 min

- Soins nettoyant 45 000 francs
- Gommage peau douce
- Massage californien

RITUEL

Rituel l'heure du Massage 120 min

- Gommage éclat purée de papaye (30 min) 55 000 francs
- Enveloppement sous Couverture chauffante (30min)
- Massage Balinais enveloppant (60 minutes)

Rituel Balinais 100 min

- Gommage purifiant au savon noir beldi (30 min)
- Enveloppement purifiant et détoxifiant à la crème de Rassoul (30 min) 50 000 francs
- Massage oriental aux huiles essentielles (40 min)

Esthétique

- Beauté des mains & des pieds 15 000 francs

- Retrouvez l'ensemble de nos prestations dans notre Institut. Menu disponible sur place.

Energies renouvelables et recyclage des matériels hors vie

Un domaine pourvoyeur d'emplois et d'attraction des investisseurs

Tri et recyclage des objets défectueux comme les panneaux et batteries solaires pourraient constituer de nouveaux secteurs à explorer pour la création d'entreprises ou possibilités de résorber le chômage des jeunes. Il suffirait à cet effet de promouvoir la mise en place des centres de récupération et tri de ces objets. C'est en tout cas, l'une des idées émises par des panélistes à la conférence consacrée à l'état des lieux dans le secteur de l'énergie au Bénin, jeudi 27 juillet 2023 à Cotonou.

Répondant aux multiples questions des participants, relatives à l'émergence des énergies renouvelables et leurs impacts, sur la gestion de l'environnement, le représentant de la Société béninoise d'énergie électrique (Sbee) à cette conférence a laissé entendre qu'il serait très nécessaire aux populations, d'introduire dans leurs habitudes, une gestion des objets hors vie comme les appareils fonctionnant à l'énergie solaire. Il s'agit, entre autres, des débris de panneaux, de plaques solaires, et même de batteries de téléphones portables. Selon lui, recyclées, les défectueux pourraient



servir à fabriquer d'autres objets ou servir à d'autres fins utiles notamment dans le secteur de l'éclairage. Cet avis a été salué par les autres panélistes y compris le représentant des investisseurs privés du Bénin. Il reviendra à l'Etat central, à poursuivre le représentant

de la Sbee, de créer le cadre formel nécessaire pour la pré-collecte, et le rachat de ces « ordures » métalliques comme ce fut le cas pour les ferrailles usagées dont l'importation vient d'être interdite par le gouvernement, il y a de cela quelques jours. Intervenant à leur tour, les

panélistes ont exprimé leur satisfaction pour les nombreux efforts consentis par l'Etat béninois, à travers la Société Béninoise d'énergie électrique, et qui ont abouti à une réduction remarquable de la durée des coupures intempestives du courant électrique on du délestage. Ils ont également approuvé les nouvelles mesures prises par cette société pour permettre à ses clients de payer leurs factures de consommation d'électricité sans avoir à se déplacer de chez eux, ni prendre leur temps dans les longues files d'attente devant des guichets.

**Ibrahim Yarou Djibril
(Coll Parakou)**

Recherches minières dans le département du Borgou

Le lithium découvert à Tchaourou



Intervenant sur les ondes d'un média local, Didier Massou Sorokou, directeur départemental de l'eau et des mines du Borgou a fait part de la découverte dans la commune de Tchaourou du lithium principalement dans la localité de Guinirou. Selon le directeur, ce minerai entrerait dans la fabrication des appareils et autres outils utilisables dans le secteur des énergies renouvelables. Ensuite, vait-il rassurer, cette ressource existerait en quantité suffisante et notre pays pourrait en exporter. De même, il a évoqué l'existence d'un

gisement d'or dans la commune de Sinendé. Il ensuite invité les investisseurs privés à venir frapper aux portes de son département en vue de l'exploitation du gisement de granite. Seulement ces derniers devront s'accommoder à tous les textes et réglementations en la matière. Profitant de ce temps d'antenne, il a invité tous les exploitants illégaux des différentes carrières à se conformer aux lois et textes prévus à cet effet ; au risque d'avoir à subir la rigueur de la loi.

**Ibrahim Yarou Djibril
(Coll Parakou)**

ATIDI

Réaliser des résultats sans précédent en matière d'assurance du commerce et de l'investissement

L'Afrique est prête pour plus d'échanges commerciaux et pour plus d'investissement. Il est vrai que des défis énormes – la pandémie de la COVID-19, les conséquences économiques du conflit entre la Russie et l'Ukraine, l'inflation en hausse, et les directives macroéconomiques plus rigides – ont eu pour effet combiné de ralentir la croissance de la région à 3,6% en 2022, en baisse par rapport à 4,1% en 2021. Ceci dit, malgré la reprise post-pandémie encore timide, l'on ne peut ignorer le potentiel, les opportunités et la résilience à peine entamés d'un marché unique de plus d'1,2 milliards de consommateurs qu'offre la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECA). Symbole de la résilience proverbiale de l'Afrique, certains pays, dont plusieurs – notamment le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, la RDC, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda – sont membres d'ATIDI, ont réussi à maintenir leur croissance malgré le marasme économique mondial.

ATIDI, anciennement connue sous le nom d'Agence pour l'Assurance du commerce en Afrique (ACA) est déterminée à accélérer la reprise économique en Afrique en offrant des solutions d'atténuation du risque qui catalysent des échanges commerciaux et des investissements transformationnels à travers le continent. Notre Assemblée Générale Annuelle, qui s'est récemment tenue à Kigali, a confirmé les résultats solides de notre organisation malgré un environnement imprévisible. En voici quelques-uns :

a) Nos expositions brutes ont augmenté de 22%, passant de 6 milliards de dollars en 2021 à 8 milliards de dollars en 2022.

b) Les investissements de notre portefeuille ont également augmenté de 14% grâce au réinvestissement du capital et des dividendes des actionnaires, aux revenus générés par nos souscriptions et l'augmentation de notre capital, qui atteint aujourd'hui 553 millions de dollars.

c) Enfin, nous avons maintenu notre notation de A/Stable et de A3/Stable auprès de Standard & Poor's et de Moody's (avec une révision à Perspective positive) respectivement, ce qui renforce notre position idéale pour absorber le risque à la place de nos clients et partenaires.

Au-delà de nos états financiers, ATIDI se prépare à accélérer sa croissance.

ATIDI a lancé son plan stratégique pour la période 2023 – 2027. S'appuyant sur les acquis de son dernier plan stratégique, qui s'articulait autour



de l'augmentation du nombre de membres, du capital et de notre volume d'affaire à travers le continent, ATIDI se projette désormais vers l'excellence et cherche à être développementale, transformationnelle, robuste et fiable (DTR2, de l'anglais « Developmental, Transformational, Robust and Reliable »). Pour réaliser ces ambitions, nous mettons en œuvre des changements critiques en vue de perfectionner la manière dont nous remplissons notre mandat.

a) Nous améliorons l'efficacité et la gouvernance au sein de notre Conseil d'administration grâce à une structure mieux adaptée.

b) Nous poursuivons la mise en œuvre d'IFRS17 pour optimiser nos rapports financiers et sur le risque.

c) Nous examinons la structure de notre capital afin de nous assurer qu'il est aligné sur nos objectifs commerciaux, tout en poursuivant l'automatisation de nos opérations, conformément à la bonne pratique mondiale.

d) En outre, nous mettons en place une nouvelle politique en matière de climat, qui intégrera notre cadre environnemental, social et de gouvernance (ESG) et nous permettra d'intervenir sur les défis liés au changement climatique.

Enfin, nous continuerons d'agrandir notre empreinte, en augmentant le nombre de nos pays membres ainsi que celui de nos actionnaires institutionnels. En février 2023, l'Angola est devenu le 21e pays africain – et le premier lusophone – à rejoindre ATIDI grâce à une injection de capital de 25 millions de dollars. En raison de son mandat panafricain, ATIDI intervenait déjà dans ce pays pétrolier et stratégiquement situé avant qu'il ne devienne membre de l'organisation, et a couvert des transactions d'une valeur totale de 1,4 milliard de dollars et représentant une exposition brute de 418 millions de dollars. Plus récemment, en juin 2023, l'Agence japonaise de crédit à l'exportation, NEXI (Nippon Export and Investment Insurance), a rejoint notre pool d'actionnaires avec un injection de capital de 14,8 millions de dollars. Dans le passé, ATIDI a fourni des polices d'assurance

pour couvrir des transactions menées par des entreprises japonaises sur le continent d'une valeur totale de 4,9 milliards de dollars. Certaines de ces interventions ont notamment permis à plusieurs pays africains de restructurer leurs dettes étrangère et locale à court terme, devenues trop onéreuses. L'entrée de NEXI dans ATIDI ouvre des perspectives prometteuses pour davantage d'investisseurs japonais désireux d'accéder au marché africain et d'y rechercher des opportunités.

ATIDI est résolument engagé dans une nouvelle étape de son histoire, qui sera marquée par un accroissement de son volume d'affaire et le renforcement de son rôle de catalyseur du développement en Afrique. Notre nouvelle identité visuelle et notre nouvelle dénomination symbolisent notre talent et notre capacité à soutenir le commerce et l'investissement à travers le continent grâce à des solutions innovantes et efficaces qui permettent de repenser le risque et faciliter le financement.

La période 2023-2027 est palpitante et pleine de promesses. ATIDI poursuivra ses efforts et fera face aux défis éventuels. Une chose reste inchangée: notre infaillible détermination à demeurer le premier fournisseur panafricain d'assurance pour le développement et un facilitateur de l'émergence économique de notre continent.

A propos d'ATIDI

ATIDI, opérant précédemment sous la dénomination ACA (Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique) a été créée en 2001 par des pays africains pour couvrir les risques liés au commerce et à l'investissement pour les entreprises faisant des affaires en Afrique. ATIDI fournit principalement une assurance pour les risques politiques, le crédit et la sécurité. Depuis sa création, ATIDI a permis des investissements et des transactions commerciales d'une valeur totale de plus de 78 milliards de dollars en Afrique. Depuis plus d'une décennie, ATIDI maintient sa notation de A/Stable auprès de Standard & Poor et, en avril 2019, a obtenu un notation de A3/Stable auprès de Moody, qui depuis a été révisée à A3/Positive.

2^{ème} Sommet Russie-Afrique

17 chefs d'Etat africains présents



Au total, des délégations de 49 pays africains participent au Sommet. Mais un peu plus d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernements seulement ont accepté l'invitation du président russe, contre 43 en 2019. Alors que le président russe Vladimir Poutine comptait sur une forte participation de dirigeants africains à la deuxième édition du Sommet

Russie-Afrique pour démontrer l'influence croissante de Moscou sur le continent, 17 chefs d'Etat africains seulement prennent part à cette rencontre qui s'est ouverte ce jeudi 27 juillet à Saint-Petersbourg (Nord-ouest). « 17 pays ont confirmé leur participation au niveau des chefs d'Etat », a déclaré Yury Ushakov, le conseiller du président russe, lors d'une conférence de presse tenue à la veille du Sommet qui s'étalera sur deux jours. Au total, des délégations de 49 pays africains sont présentes à Saint-Petersbourg, a indiqué le Kremlin. Mais un peu plus d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernements africains seulement ont accepté l'invitation du président Poutine, contre 43 lors de la première édition du Sommet tenu en 2019 à Sotchi. Le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a annulé son déplacement alors que le Nigeria a préféré envoyer son vice-président. L'Algérie, l'Ethiopie, le Maroc et la Mauritanie sont représentés au niveau des chefs de gouvernement. Le reste des pays participants sont représentés au niveau ministériel ou diplomatique (ambassadeurs).

Intervenant lors d'une conférence de presse à Moscou, Yury Ushakov a indiqué que M. Poutine devrait rencontrer les dirigeants du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, des Comores, du Congo, de l'Egypte, de l'Erythrée, de la Guinée-Bissau, de la Libye, du Mali, du Mozambique, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda, du Zimbabwe, ainsi que le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a attribué la faible participation des dirigeants africains à des « pressions sans précédent exercées par les États-Unis et leurs alliés » sur les pays du continent.

« Il s'agit d'une ingérence absolument flagrante et éhontée des États-Unis, de la France et d'autres États par l'intermédiaire de leurs missions diplomatiques dans les pays africains et de tentatives de faire pression sur les dirigeants de ces pays afin d'empêcher leur participation active au forum », a-t-il souligné.

Lors de son discours d'ouverture du Sommet, le président russe a promis de livrer gratuitement « dans les mois qui viennent » des céréales à six pays africains.

« Dans les mois qui viennent, nous serons en mesure d'assurer des livraisons gratuites de 25 à 50 000 tonnes de céréales au Burkina Faso, au Zimbabwe, au Mali, à la Somalie, à la République centrafricaine et à l'Erythrée », a-t-il déclaré dans son discours retransmis à la télévision russe, sur fond d'inquiétudes de pays africains après la récente fin de l'accord sur l'exportation de céréales ukrainiennes en mer Noire.

Outre la coopération économique entre l'Afrique et la Russie et le dossier des céréales, le dirigeant russe doit débattre du conflit russo-ukrainien avec ses homologues africains. « Un déjeuner de travail est prévu entre Vladimir Poutine et un groupe de chefs d'Etat africains sur l'Ukraine le 28 juillet », selon un communiqué du Kremlin.

Finance

La SFI confirme son prêt global de 47,5 millions \$ en faveur de 6 filiales africaines du groupe financier Baobab

Annoncé fin mai 2023, le projet d'octroi par la SFI d'un prêt multidevises au groupe Baobab a été approuvé par le conseil d'administration de cette institution membre du groupe de la Banque mondiale. Cette facilité sera rétrocédée à des micro, petites et moyennes entreprises locales. Le groupe Baobab, engagé dans la fourniture de services financiers dans 8 pays africains et une province de Chine, a annoncé, mardi 25 juillet, avoir conclu six accords de prêt, d'un montant total de 47,5 millions \$, dans le cadre d'une facilité multidevises avec la Société financière internationale (SFI). Ce partenariat vise à soutenir le groupe Baobab dans le développement de ses opérations financières dans 6 pays d'Afrique subsaharienne, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali, la République démocratique du Congo, et le Sénégal. Le groupe prévoit d'accroître ses produits bancaires, solutions d'épargne et nano-prêts numériques, aux micro, petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'à des entreprises détenues par des femmes et opérant dans les six pays ciblés par cette initiative de financement. Philip Sigwart, directeur général du groupe Baobab, a tenu à préciser que ce nouvel accord confortera la stratégie du groupe visant à « renforcer son leadership sur de plus grands marchés tels que la Côte d'Ivoire et le Sénégal et à poursuivre sa croissance sur des marchés fragiles comme le Burkina Faso, le Mali et la République démocratique du Congo (RDC) ». La conclusion de cet accord intervient deux mois après l'annonce par la SFI de son intention de s'engager avec le groupe Baobab, en finançant six de ses filiales africaines. L'institution financière qui a contribué à la création en 2005 du groupe Baobab, autrefois appelé MicroCred, affirme avoir apporté son soutien à cette holding de services financiers via des prêts et des prises de participation dans ses filiales en Afrique et en Chine. Ce nouvel accord renforcera ainsi la relation de longue date entre les deux entités. Au 31 décembre 2021, le groupe Baobab comptait plus de 457 000 clients actifs, dont 47 % étaient des femmes. Ses clients étaient majoritairement constitués de micro-entrepreneurs et de PME. L'encours brut des prêts de Baobab s'élevait à 723 millions d'euros et le montant moyen des prêts était de 3 111 euros.



BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 27 juillet 2023

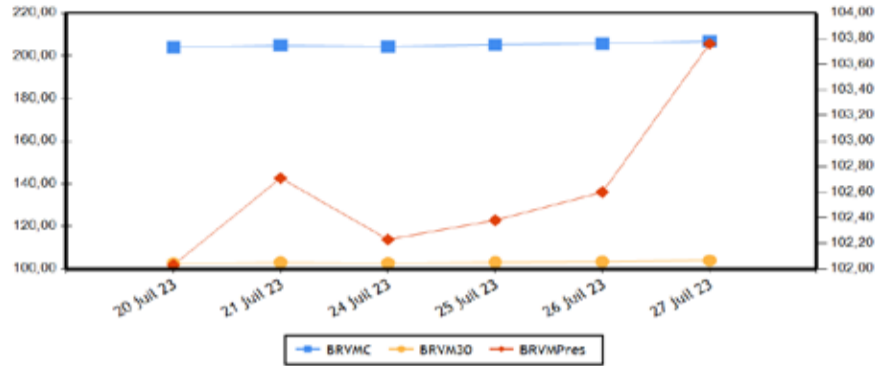
N° 142

BRVM COMPOSITE	206,76
Variation Jour	0,53 %
Variation annuelle	1,74 %

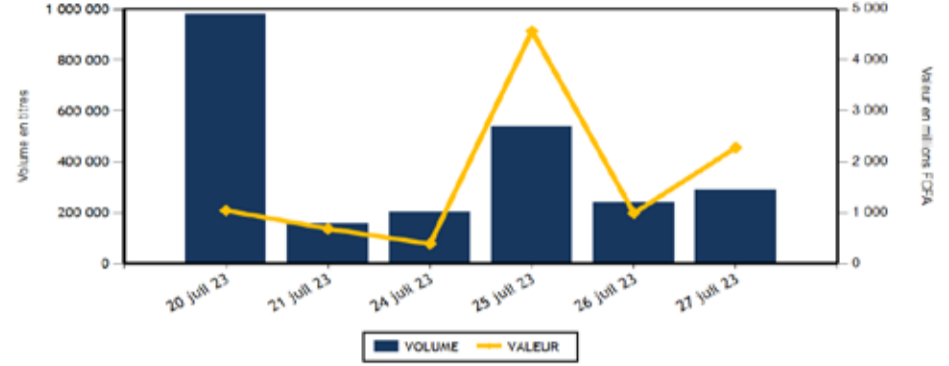
BRVM 30	103,95
Variation Jour	0,56 %
Variation annuelle	3,95 %

BRVM PRESTIGE	103,76
Variation Jour	1,13 %
Variation annuelle	3,76 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 692 095 898 046	0,53 %
Volume échangé (Actions & Droits)	86 690	-42,55 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	267 520 264	-42,90 %
Nombre de titres transigés	41	-2,38 %
Nombre de titres en hausse	13	-7,14 %
Nombre de titres en baisse	15	7,14 %
Nombre de titres inchangés	13	-7,14 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNIWAX CI (UNXC)	750	7,14 %	-2,60 %
CIE CI (CIEC)	2 225	6,46 %	11,81 %
BICI CI (BICC)	6 800	6,25 %	-0,73 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	16 000	2,24 %	37,87 %
SMB CI (SMBC)	8 780	2,09 %	29,12 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 087 869 309 509	-0,13 %
Volume échangé	201 158	128,42 %
Valeur transigée (FCFA)	2 011 891 333	284,05 %
Nombre de titres transigés	4	33,33 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	4	300,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CROWN SIEM CI (SEMC)	640	-3,03 %	-5,88 %
BOLLORE (SDSC)	1 600	-2,74 %	14,70 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 355	-2,52 %	4,63 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	5 795	-1,78 %	0,17 %
TOTAL SN (TTLS)	2 450	-1,61 %	-3,35 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	103,76	1,13 %	3,76 %	56 522	148 301 894	6,38
BRVM-PRINCIPAL	36	98,53	-0,18 %	-1,47 %	30 168	119 218 370	11,94

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,62	0,91 %	-2,49 %	6 858	48 514 050	29,41
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	502,74	0,92 %	2,77 %	8 372	94 275 770	9,12
BRVM - FINANCES	15	80,27	0,22 %	6,30 %	55 868	84 762 914	6,31
BRVM - TRANSPORT	2	390,63	-2,68 %	14,32 %	3 340	5 385 550	8,67
BRVM - AGRICULTURE	5	200,81	-0,90 %	-29,18 %	3 284	18 929 765	11,17
BRVM - DISTRIBUTION	7	365,04	0,38 %	1,81 %	8 968	15 652 215	12,85
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 381,95	0,00 %	17,89 %	0	0	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,42
Taux de rendement moyen du marché	8,10
Taux de rentabilité moyen du marché	9,21
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	125
Volume moyen annuel par séance	506 738,00
Valeur moyenne annuelle par séance	998 252 998,05

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	5,77
Ratio moyen de satisfaction	16,33
Ratio moyen de tendance	282,85
Ratio moyen de couverture	35,35
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	4,71
Nombre de SGI participantes	28

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'état

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tél : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Célébration du 63^{ème} anniversaire d'indépendance du Bénin

La CONEB pour le renforcement de la cohésion sociale

Le Bénin célèbre ce 1^{er} août 2023, son 63^{ème} anniversaire d'accession à la souveraineté internationale. A quelques jours des festivités, le Président de la Confédération nationale des employeurs du Bénin (CONEB) a appelé à une fête nationale sous le signe de la cohésion sociale. Lire le message du président de la CONEB

Message du Président de la Confédération nationale des employeurs du Bénin (CONEB) à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de l'indépendance du Bénin

Titre : Une fête nationale sous le signe de la cohésion sociale

Le Bénin, chaque année - à juste titre - met à profit la journée du 1^{er} août pour célébrer la victoire des luttes indépendantistes qui ont caractérisé les années 60. Si on a tendance à qualifier la République de jeune Etat - quoique -, il n'en demeure pas moins qu'on peut lui reconnaître, du plus haut de sa jeunesse, son expérience.

L'Etat tel que connu de nos jours n'a que six décennies d'existence dans la plupart des pays d'Afrique. S'agissant de la nation, Senghor disait-il : « En Afrique, l'État a précédé la nation ». Le Bénin, en effet, a connu et n'a pas fini de connaître des épisodes. Il faut dire que la monotonie est plus patibulaire que l'absence le vide. Sans doute que les épisodes contribuent significativement à la solidification de l'Etat et de la Nation. Mieux, elles permettent de consolider le processus démocratique. Il n'existe pas de démocratie entièrement acquise. Différents événements dans le monde prouvent plutôt qu'il existe, au contraire, des processus démocratiques en consolidation continue face à des épreuves.

Aujourd'hui, alors que la région ouest-africaine fait l'objet d'un large éventail de turbulences - environnementale, sécuritaire, politique, et en paye le tribut économique par ricochet, la cohésion sociale reste une solution incontournable et incontestable.

Faire UN. S'unir pour relever les véritables défis de développement économique de notre pays, pris en géoéconomie et géopolitique internationale.

Si notre secteur privé a été éprouvé par la pandémie de covid-19 et différentes autres turbulences (crises climatique, géopolitiques sous-régionale et internationale, etc.), il est de bon ton, aujourd'hui, d'affirmer que ces événements bien malheureux, progressivement, semblent se reléguer au passé. Bien heureusement. Ceci d'autant qu'au niveau macroéconomique, l'économie semble retrouver une bonne dynamique. Selon la Banque Africaine de Développement, la croissance du Bénin s'est améliorée en 2021 pour atteindre 7 % contre 3,8 % en 2020 (année covid-19). Aussi, les perspectives, à court terme, augurent d'une trajectoire favorable malgré une légère décélération en 2022 et 2023, avec des taux de croissance, toutefois, supérieurs à 6% mais en dessous de 7%. Du côté de l'offre, deux principales raisons soutiennent cette dynamique. D'une part, la bonne performance du secteur primaire (+3,9 % après une croissance de 2 % en 2020), bénéficiant des effets positifs des réformes qui favorisent une amélioration des rendements et de la gouvernance du secteur agricole.

D'autre part, le secteur tertiaire a progressé de 7,2 % en 2021 (contre une expansion de 4,9 % en 2020), en raison de l'augmentation du trafic portuaire avec une meilleure gouvernance du port de Cotonou et du retour à la normale dans la gestion de la crise frontalière avec le Nigéria. Du côté de la demande, la croissance est impulsée par des investissements, notamment par une politique budgétaire contracyclique.

Toutefois, il n'est pas moins opportun de faire quelques contextualisations et précisions à l'échelle microéconomique, notamment sur l'axe créatrice de la richesse économique, c'est-à-dire le secteur privé avec un regard d'investisseur.

L'investisseur privé dispose d'un certain nombre de variables et d'arbitrage lorsque la stabilité politique, juridique et sécuritaire sont garanties par ailleurs. Il s'agit, entre autres, de la stabilité des prix, du rendement des facteurs de production.

La stabilité des prix libère les freins à l'investissement.

De même qu'une monnaie trop volatile fausse les décisions économiques, une trop forte inflation se présente comme une taxe implicite sur la richesse et brouille les signaux donnés par les prix relatifs. De ce fait, un faible niveau d'inflation sera toujours préférable pour les investissements du privé.

La stabilité des prix crée une quiétude chez les investisseurs. Lorsque les investisseurs sont confiants sur la valeur réelle de la monnaie, cela libère les freins à l'investissement. Par conséquent, on a une croissance économique plus inclusive, utilisatrice des capacités de production dont la main-d'œuvre, ce qui induit une limitation du chômage.

Au Bénin, l'inflation est ressortie stable à 1,7 % en 2021 grâce à l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire et aux performances agricoles impulsées par une politique publique de mise à disposition des engrais. En 2022, malgré une accélération due aux turbulences sur les marchés de l'énergie, le niveau d'inflation du pays est ressorti le plus bas de l'UEMOA. Cela constitue un point positif pour les décisions d'investissement du secteur privé.

Les facteurs de production

Sur les dix dernières années, le Bénin connaît une baisse relative de la productivité globale. Sa contribution moyenne à la croissance s'établit à 1,32%, contre 1,15% sur la période 2012-2016. Mais, depuis 2017 on observe une légère amélioration. La contribution de la productivité du capital a crû de 1,37% à 2,45%, en lien avec l'augmentation des investissements publics, respectivement sur les périodes 2012-2016 et 2017-2020. En revanche, la productivité du travail connaît une légère baisse, avec une contribution moyenne à la croissance passant de 2,2% sur la période 2012-2016 à 2,0% sur la période 2017-2020.

Toutefois, les actions de la politique publique laissent présager une amélioration de la productivité des facteurs à l'horizon. Notamment, les différentes réformes sur l'amélioration de la productivité agricole, le développement des activités de transformation industrielle, la promotion des services à forte valeur ajoutée, l'amélioration du climat des affaires, la réalisation d'infrastructures (énergie, routes, TIC), les incitations spécifiques de développement du secteur privé (révision du code fiscal, du code des investissements...). Le maintien de ces dynamiques est important pour ne pas saper les acquis durement acquis. Mais, au risque de se répéter, il ne saurait y avoir de développement dans le chaos. C'est pour cela que cette fête nationale est aussi une opportunité idoine pour rappeler l'ultime nécessité du renforcement de la cohésion de nos populations si riches dans leurs différences culturelles.

Vive le Bénin,

Ensemble, le Bénin avance!

Albin Feliho

Président de la CONEB

Haut Conseiller au Conseil Économique et Social



Prix du litre d'essence dans les pays africains en 2023:

1.Libye : 19,01 FCFA	14.Sao Tomé et Principe : 642,44 FCFA	26.Namibie : 754,54 FCFA	37.Guinée : 855,50 FCFA
2.Angola : 195,35 FCFA	15.Benin : 650 FCFA	27. Guinée-Bissau : 760 FCFA	38.Mali : 881,72 FCFA
3.Algérie : 205,19 FCFA	16.Ethiopie : 654,24 FCFA	28.Afrique du sud : 761,38 FCFA	39.Sénégal : 890,90 FCFA
4.Egypte : 267,47 FCFA	17.Soudan : 659,49 FCFA	29.Côte d'ivoire : 775 FCFA	40.Kenya : 892,21 FCFA
5.Nigeria : 278,61 FCFA	18.Mauritanie : 681,77 FCFA	30.Ghana : 780,11 FCFA	41.Djibouti : 898,11 FCFA
6.Tunisie : 499,59 FCFA	19.Sierra Leone : 685,71 FCFA	31.Lesotho : 780,11	42.Zambie : 899,53 FCFA
7.Tchad : 518,54 FCFA	20.Togo : 700,79 FCFA	32.Madagascar : 812,23 FCFA	43.Rwanda : 909,25 FCFA
8.Niger : 557,22 FCFA	21.Botswana : 705,37 FCFA	33.Cap-vert : 826,65 FCFA	44.Burundi : 963,66 FCFA
9.Gambie : 590 FCFA	22.Tanzanie : 744,71 FCFA	34.Mozambique : 837,14 FCFA	45.Seychelles : 994,47 FCFA
10.Gabon : 605 FCFA	23.Libéria : 734,87 FCFA	35.Maroc : 844,35 FCFA	46.Ouganda : 1022,01 FCFA
19. Zimbabwe : 624,82 FCFA	24.Comores : 750 FCFA	36.RDC : 853,53 FCFA	47.Maurice : 1035,12 FCFA
11.Congo : 625 FCFA	25.Burkina Faso : 750 FCFA		48.Malawi : 1048,23 FCFA
12.Cameroun : 630 FCFA			49.Érythrée : 1311,10 FCFA
13.Somalie : 635,89 FCFA			50.République centrafricaine : 1.500 FCFA

HOROSCOPE *finance*

Bélier C'est une belle journée pour mûrir ou approfondir des connaissances qui vous serviront bientôt. C'est aussi le moment d'enterrer vos vieilles rancunes et de vous servir de l'expérience de vos proches pour améliorer votre vue d'ensemble.

Taureau Votre ciel se dégage positivement, vous allez pouvoir lancer de nouveaux projets. Vous êtes plein d'entrain pour aller de l'avant et entraîner les autres à vous suivre. Que demander de plus. Profitez-en en toute quiétude.

Gémeaux Vous supportez mal les investigations de votre moitié, de votre famille ou de vos amis. Vous avez le goût du secret et ces questions indiscretes vous mettent mal à l'aise... Dites-le, avec fermeté jamais sans agressivité.

Cancer Le climat est plus calme, vous êtes en paix. Vous constatez que vous avez su faire de bons choix. Une séance de sport intensive vous ferait le plus grand bien malgré vos craintes, avouez-le... Vous retrouveriez votre tonus.

Lion Vous faites face à des soucis concernant votre vie quotidienne, la maison, la famille ou les collègues de travail. Vous avez besoin de mettre un peu d'ordre dans ces domaines et vous devez changer certaines choses pour un quotidien plus épanouissant

Vierge C'est la journée idéale pour partager votre joie de vivre et lier de nouveaux contacts. Vous pourrez vous pencher sur ce qui vous apporte du plaisir, faire ce qui vous motive vraiment et vivre d'agréables moments. Une belle ambiance à savourer !

Balance Encore quelques grincements de dents et vous en aurez fini avec une journée un peu chahutée.

Songez à vous reposer, à marquer des pauses et à ne pas dilapider vos forces. Vous vivez sur vos réserves et la prudence est vivement recommandée.

Scorpion Faites un effort sur vous-même si la tentation devient trop forte... Vous avez du mal à garder votre calme aujourd'hui ! Votre forme retrouve un meilleur niveau, vous vous sentez d'aplomb pour affronter ce qui doit l'être, ne vous dispersez pas en paroles stériles.

Sagittaire L'heure est venue d'être réceptif à ce qui se passe autour de vous, de faire preuve d'indulgence et d'entamer des discussions constructives. La journée est également propice pour que vous vous détendiez et partagiez du bon temps avec vos amis.

Capricorne Le cours de choses aujourd'hui vous donnera de grandes satisfactions, celles-ci seront à la hauteur de vos actes, osez avec audace et vous serez étonné des résultats. Votre affirmation est redoutablement efficace ce jour si positif.

Verseau Des difficultés d'échanges et de communication vous freinent. Ne comptez que sur vous-même aujourd'hui. Malgré une tendance à trop réfléchir vous garderez l'équilibre en vous aérant au grand air, au propre comme au figuré.

Poissons La vie est comme une comédie aujourd'hui... Ne vous prenez pas au sérieux, suivez le mouvement de votre entourage ou rejoignez ceux qui peuvent vous apporter une petite dose de fantaisie. Attention à ne pas faire l'impasse sur l'équilibre de vos repas !

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le

carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Rédacteur en chef

Falco Vignon

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI

Bidosessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

(67 92 99 20)

Franck Vial, correspondant

France de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAIKPON
(62323855)

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

COPIE **Compte-rendu du Conseil des Ministres**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 26 juillet 2023, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Modalités d'importation, de stockage, de distribution des produits pétroliers raffinés et de leurs dérivés en République du Bénin.

Le constat fait révèle que sur la soixantaine d'entreprises agréées pour importer, stocker des produits pétroliers et leurs dérivés dans notre pays, seule une dizaine d'entre elles exerce effectivement cette activité. Les difficultés qu'elles éprouvent expliquent, entre autres, la léthargie observée dans leur développement ou même leur conversion dans la distribution ou l'importation de lubrifiants.

En conséquence, les plans d'investissement prévus ne sont pas réalisés ; d'où le déséquilibre dans la couverture du territoire national. Il s'avère donc indispensable de procéder à une relecture de la réglementation en vigueur.

Aussi, le présent décret permettra-t-il de fixer un nouveau cadre juridique qui prescrit une catégorisation des activités du secteur en vue de faciliter les investissements tant en ce qui concerne l'importation et le stockage que la distribution des produits pétroliers.

Par ailleurs, pour assurer la disponibilité en quantité et en qualité des produits partout sur le territoire national, l'Etat s'engage à organiser l'approvisionnement du pays par des appels d'offres couvrant une période déterminée de l'année. Ces appels d'offres sont ouverts aux sociétés pétrolières installées au Bénin et concernent les produits essentiels mis en consommation. S'agissant des autres produits pétroliers, l'approvisionnement du pays sera assuré par les acteurs privés agréés.

En outre, la nouvelle réglementation établit une séparation des agréments par métier selon qu'il s'agisse d'importation, de stockage ou de distribution, sachant qu'un acteur privé peut obtenir un ou plusieurs agréments.

Il est à signaler que les sociétés agréées pour la distribution auront la possibilité de construire des mini-stations à hauteur de 20% de leurs infrastructures dédiées dans les zones à faible rentabilité.

Au total, le nouveau dispositif a l'avantage de :

- clarifier le rôle et les activités de chaque acteur dans le secteur ;
- séparer les activités d'importation et de stockage de celles de distribution ;
- permettre la spécialisation par produit suivant les intérêts des sociétés ;
- alléger la procédure et les formalités d'obtention des agréments ;
- assurer une couverture intégrale du territoire national en infrastructures de distribution des produits pétroliers et définir un mécanisme de collecte et de destruction des lubrifiants en fin de vie.

Ont été par ailleurs adoptés sous cette rubrique, les décrets portant :

- modalités d'exercice des fonctions des agents de contrôle des activités de commerce en République du Bénin ;
- conditions d'agrément des personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail ou à exercer la profession de commissionnaire en douane ;
- modification des statuts de l'Agence nationale de Gestion des Marchés ;
- nomination des commissaires aux comptes près l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière ;
- attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ;
- modalités d'inventaire des matières de l'Etat et des autres organismes publics soumis aux règles de la comptabilité publique ;
- modification du décret n° 2018-385 du 29 août 2018 relatif aux modalités d'exercice des fonctions spécifiques des comptables des matières en République du Bénin ;

- pharmaceutique ;
- attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé ;
- attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national de l'Éducation ;
- création de l'Agence nationale de l'Alimentation et de la Nutrition et approbation de ses statuts ;
- attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet du vice-président de la République et des Services de la Grande chancellerie du Bénin ;
- transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant création des Ordres nationaux du Bénin.

II- Communications.

II-1. Organisation d'un test suivi d'entretiens individuels, dans le cadre de la quatrième campagne d'inscription au fichier national d'admission et de nomination de cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques.

La mise en place dudit fichier a déjà connu l'organisation réussie de trois campagnes de sélection de cadres de différents profils avec un effectif total de 193 bénéficiaires répartis à raison de 79 pour le poste de Directeur de l'Administration et des Finances (DAF), 16 pour le poste de Directeur des Systèmes d'Information (DSI), 28 au titre de Spécialiste en Gestion de Projets (SGP) et 70 de la catégorie de Spécialiste des Marchés publics (SMP).

Après le déploiement dans diverses administrations, conformément au processus établi, des besoins restent à couvrir ; d'où l'organisation d'une quatrième campagne pour laquelle un appel à candidatures en ligne a été lancé sur la période du 7 au 28 février 2023.

A l'issue de la collecte des dossiers et de leur étude par les jurys constitués à cet effet, sur les 1085 candidatures enregistrées en ligne dont 857 ont été confirmées, 528 candidats remplissent les conditions requises pour accéder à l'étape de l'évaluation proprement dite.

Comme pour les campagnes précédentes, ils seront soumis à un test suivi d'entretiens individuels.

Aussi, le Conseil a-t-il autorisé l'organisation de la sélection et instruit les ministres concernés de veiller à la bonne conduite des opérations dans la transparence.

II-2. Recrutement, formation et déploiement de mille cent (1100) élèves-agents au profit de la Police municipale.

Cette première vague de recrutements se fera pour le compte des communes suivantes avec les effectifs ci-dessous :

- Abomey-Calavi : deux cent cinquante (250) agents ;
- Cotonou : deux cent cinquante (250) agents ;
- Djougou : cent (100) agents ;
- Ouidah : cent cinquante (150) agents ;
- Parakou : cent (100) agents ;
- Porto-Novo : cent cinquante (150) agents ; et
- Sèmè-Podji : cent (100) agents.

Le Conseil a marqué son accord pour l'organisation de ce recrutement et la mise en formation des recrues.

II-3. Travaux de réhabilitation/reconstruction de 12 centres de santé dans la commune de Bantè puis prestations de surveillance et de contrôle desdits travaux.

Prévus au Programme d'Action du Gouvernement, ils concernent les centres de santé des localités de Bobè, Atokolibè, Gouka, Lougba, Pira, Koko, Banon, Djagballo, Galata, Okouta Ossè, Agoua et Akpassi.

Ils ont pour finalité d'améliorer les capacités d'accueil et la fonctionnalité des centres, la qualité des soins offerts aux populations et de créer un cadre de travail plus convenable pour le personnel.

Les ministres concernés veilleront à l'aboutissement de la procédure de sélection des prestataires et à la bonne exécution des travaux dans les délais prescrits.

II-4. Réhabilitation de 4 centres hospitaliers et universitaires, 4 centres hospitaliers départementaux, 15 hôpitaux de zone et construction de 7 hôpitaux de 65 lits.

Il s'agit de l'occurrence du Centre national hospitalier et universitaire de pneumo-phthisiologie de Cotonou, du Centre hospitalier et universitaire de

Zone d'Abomey-Calavi, du Centre hospitalier et universitaire départemental de l'Ouémé, du Centre de pneumo-phthisiologie d'Akron, des hôpitaux de zone de Sakété, Pobè, Kétou, Ouidah et de ceux de Cotonou I et IV.

Sont également pris en compte, le Centre hospitalier départemental du Zou, celui du Mono, les hôpitaux de Zone de Comè, Aplahoué, Klouékanmè, Covè, Djidja, Lokossa, Savalou et Dassa.

Il s'agit aussi des Centres hospitaliers et universitaires départementaux du Borgou, de l'Atacora, de la Donga, l'hôpital d'instruction des Armées de Parakou, les hôpitaux de zone de Natitingou, Kouandé, Bassila, Djougou, Malanville, Kandi et Banikoara.

Une fois achevés, ils induiront une amélioration des capacités d'accueil, de la qualité des soins offerts aux populations, un développement des pôles de spécialités, une facilitation de la référence et la contre référence, de même qu'un cadre de travail plus convenable pour le personnel de santé ; toutes choses qui favoriseront une fonctionnalité optimale de ces établissements hospitaliers.

Dans cette perspective, les études techniques, d'impact environnemental et social, de conceptions architecturales, ainsi que la surveillance et le contrôle des travaux doivent être réalisés avec le plus grand professionnalisme.

II-5. Contractualisation pour la réalisation des études en vue la réhabilitation de six cent quatre-vingt-huit (688) centres de Santé.

Au terme d'un inventaire réalisé, 725 centres de santé répartis dans les douze départements sont retenus comme centres prioritaires pour faire l'objet de réhabilitation ou de reconstruction. Au nombre de ces centres, 37 sont déjà en chantier.

En vue d'améliorer les conditions de travail du personnel et de favoriser une bonne prise en charge des patients, le Gouvernement a prévu la réhabilitation des 688 restants répartis à raison de 67 dans l'Alibori, 68 dans l'Atacora, 42 dans l'Atlantique, 117 dans le Borgou, 60 dans les Collines, 56 dans le Couffo, 19 dans la Donga, 15 dans le Littoral, 64 dans le Mono, 68 dans l'Ouémé, 59 dans le Plateau et 53 dans le Zou.

A cet effet, le Conseil a autorisé la réalisation de ces études en prélude aux travaux physiques.

II-6. Réalisation des études de faisabilité et de dimensionnement du projet de création d'un centre funéraire, d'une morgue, d'un crématorium et d'une école de formation de thanatopraxie au Bénin.

A la suite des réformes structurelles déjà engagées dans le secteur de la santé, il est nécessaire de réorganiser la gestion des dépouilles mortelles qui, jusqu'ici, se limite à leur conservation à la morgue avant les enterrements.

Il sera ainsi question de construire un centre funéraire, un crématorium, une morgue avec pour but de moderniser la prise en charge des défunts jusqu'à leur dernière demeure.

Afin d'optimiser les gains de cette démarche, il est apparu pertinent d'intégrer une école de formation de thanatopraxie pour disposer, à moyen terme, du personnel qualifié pour délivrer les soins de conservation.

Ce faisant, il est visé l'amélioration de la conservation des corps, la modernisation des commodités de gestion des différentes activités adéquates en lien avec les enterrements, de même que le développement de ce nouveau mode de soins de conservation des corps des personnes décédées.

Les présentes études de faisabilité permettront alors de disposer d'un agenda pour la mise en œuvre de ce projet.

II-7. Réalisation des études d'impact environnemental et social, et autres prestations sur les sites des travaux de construction/réhabilitation de 15 lycées techniques professionnels, 6 lycées scientifiques, 1 lycée des jeunes filles et 2 écoles normales supérieures.

Toutes ces études et prestations seront réalisées sur les sites de construction/réhabilitation des lycées techniques professionnels à Kpondéhou, Porto-Novo, Kandi, Bopa, Ina et Pobè.

Sont également concernés, les sites des travaux de construction/réhabilitation des lycées techniques professionnels à Abomey-Calavi, Lokossa, Bohicon et Cotonou (Lycée Coulibaly) ; de même que ceux des lycées techniques professionnels à Tchaurou, Ouidah, Djakotomey, Djougou et Natitingou.

A ces divers emplacements s'ajoutent ceux de l'Ecole normale supérieure et du lycée de jeunes filles à Abomey, Lokossa puis ceux des lycées scientifiques de Porto-Novo, Parakou et de l'Ecole normale supérieure de la même ville.

II-8. Régularisation de la situation administrative des 2476 agents occasionnels et autres restés au service de l'administration depuis le 31 décembre 2007 mais non rémunérés et autorisation de l'examen des 572 dossiers complémentaires.

En application des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du 11 septembre 2019, une commission composée de cadres de différents ministères et de représentants des centrales syndicales a été mise sur pied pour prendre en charge le dossier.

Aux termes de ses travaux, il ressort que :

- ✓ 1860 agents occasionnels ont rempli les conditions requises et ont bénéficié des contrats de travail administratifs ainsi que du mandatement de leurs salaires ;
- ✓ pour des raisons non encore élucidées, les dossiers de 255 agents figurant dans le répertoire, n'ont pas été transmis par les administrations dont ils relèvent, malgré les relances ;
- ✓ les dossiers de 361 autres agents occasionnels ne comportent pas la preuve de leur présence dans l'administration avant le 1^{er} janvier 2008 et ont été par conséquent rejetés par la commission.

En somme, sur les 2476 agents concernés, 1860 ont eu leur situation régularisée.

Par ailleurs, il est à signaler qu'à la suite de ces travaux, des ministères et institutions de la République ont fait parvenir au ministère du Travail et de la Fonction Publique, de nouveaux cas concernant 572 agents occasionnels non répertoriés en 2019, aux fins de l'examen de leur situation administrative et en vue de leur reversement, le cas échéant, en agents contractuels de l'Etat.

En raison de la dimension sociale de ce dossier et pour procéder à son règlement global et définitif, le Conseil a marqué son accord pour que ces cas qui s'ajoutent soient soumis à l'appréciation de la commission ad hoc.

Les ministres concernés sont instruits à cette fin.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé la participation du Bénin :

- ✓ à la dernière réunion préparatoire de la Conférence mondiale des Radiocommunications de l'Union Africaine des Télécommunications du 7 au 11 août 2023 à Yaoundé au Cameroun ;
- ✓ au Salon de production agricole carrefour européen, au parc Expo de Rennes, en France du 12 au 14 septembre 2023 ;
- ✓ au deuxième sommet des Chefs d'État et de Gouvernement sur les Objectifs de Développement Durable, édition 2023, les 18 et 19 septembre 2023 à New York, aux États-Unis d'Amérique.

Il a été également autorisé la participation d'une délégation du Bénin du 28 août au 1^{er} septembre 2023 à Gaborone au Botswana, au 73^{ème} comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique ; ainsi que l'organisation à Cotonou :

- ✓ du 12 au 14 septembre 2023, du "First Foods Business Forum" ; et
- ✓ du 14 au 16 septembre 2023, des quatrième journées scientifiques du Collège national des gynécologues obstétriciens du Bénin.

IV- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées :

✓ **A la Présidence de la République**

Membres du Comité d'installation de la nouvelle mandature du Conseil national de l'Éducation (CNE)

Mesdames et messieurs :

- Elisabeth J. DAVID épouse ELEGBE
- Ida Marie-Joséphine TCHIBOZO-LAINE
- Rémy GUEDEGBE
- Onésime Honorat Flavien SATOQUINA
- Emmanuel M. DAVID-GNAHOUI
- Aimé DEGUE

- Dossou Flavien LANMANTCHION
- Chellon Pierre HOUNKANDJI

✓ **Au ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines**

Conseiller technique juridique

Madame Samirath BIO NINGUI

Inspecteur général du ministère

Monsieur Mesmin Sègbégnon HOUNGNI

Directrice de la Planification, de l'Administration et des Finances

Madame Afia Marcelle MADINDE OKE

Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances

Monsieur Tossou LASSA

Directrice des Systèmes d'Information

Madame Eunice France Eurydice PEDRO

✓ **Au Secrétariat d'Etat à l'Énergie**

Chef de cabinet du Secrétaire d'Etat

Monsieur Rufin Marius Franck TIGRI

Conseiller technique à la Production énergétique et au Transport électrique

Monsieur Fabrice Emilien Adéoyé MARCOS

✓ **Au ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance**

Directrice adjointe de Cabinet

Madame Agnès Oladoun BADOU SAVI

Secrétaire général du ministère

Monsieur Gérard KPATINDE.

Fait à Cotonou, le 26 juillet 2023,
 Le Secrétaire Général du Gouvernement,
 Edouard OUN-OURO

Politique énergétique au Bénin

Le journal L'économiste apporte sa contribution

Le groupe de presse L'économiste et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) ont conjointement organisé ce jeudi 27 juillet 2023, une conférence publique suivie de débat, sur la disponibilité de l'énergie électrique au Bénin, ex-Dahomey, depuis son indépendance à nos jours (1960-2023). Cette rencontre de réflexion s'est déroulée dans la grande salle de conférence de la « Maison de l'Entreprise »

● Belmondo ATIKPO

« Problématique de l'énergie au Bénin, 63 ans après les indépendances : état des lieux et perspectives », est le thème général autour duquel les panélistes, des acteurs clés du sous-secteur de l'énergie et le public ont croisé leur regard. Aux préoccupations de la modératrice du forum (Pesce Hounyo), les panélistes ont apporté des éléments de réponses satisfaisantes au public présent. Dans son grand oral, la Directrice générale d'ISMAST Energy SARL, Ismène Ahamidé Zounmènou a fait un état des lieux optimiste de la question énergétique au Bénin : « la production de l'énergie électrique au Bénin a de beaux jours devant elle. On a la centrale solaire qui est de 25 Mégawatt. Il y a le projet de construction de la centrale solaire phase 2 qui sera déployé bientôt, qui va venir augmenter cette capacité de 25 MGW. On a avec le MCA-Bénin, 50 Mégawatts qui seront construits à raison de 10 MGW à Bohicon, 15 MGW à Natitingou, 5 MGW à Kandé et 10 MGW à Parakou ».

Pour accroître la disponibilité en énergie électrique au niveau des entreprises et des sociétés privées installées au Bénin, le président du Conseil des Investisseurs



Privés du Bénin (CIPB) est venu éclairer le public sur les avancées notées et les difficultés rencontrées au niveau des unités de production industrielle. Roland Riboux a apporté toute son expertise tout en saluant les efforts consentis par le gouvernement béninois pour rendre disponible l'énergie au niveau des industries. Le président du Conseil des Investisseurs Privés du Bénin a donné des orientations nécessaires en puisant dans sa riche expérience pour l'effectivité de l'indépendance énergétique au Bénin. Pour lui, la collaboration du secteur public/privé est nécessaire pour parvenir à l'autonomie énergétique en République du Bénin. L'universitaire Basile Kounouhewa, enseignant-chercheur à l'UAC, a surtout mis l'accent sur l'exploitation de la biomasse pour tirer l'énergie électrique suffisante pour les ménages. Il a noté également que le recyclage des

objets énergétiques est une opportunité d'affaires et source d'emploi pour les jeunes.

Cinzio Marcellin Bagri, le représentant de la SBEE a exposé avec aisance et brio les grands projets déjà réalisés ou en cours de réalisation au Bénin pour l'auto-suffisance énergétique. Il a indiqué, non sans détails chiffrés à l'auditoire, que le déploiement des installations énergétiques de 100 Mégawatts additionnels à l'énergie est déjà effectif. « L'année prochaine, il sera construit une spéciale centrale solaire de 25 Mégawatts. Les centrales électriques de Bohicon, Parakou, Djougou et de Natitingou verront les capacités de leur énergie électrique passées du simple au double », a ajouté le représentant de la SBEE.

Le Directeur général du groupe de presse « L'économiste », Léonard Dossou a expliqué l'intérêt et les objectifs qui sous-tendent la tenue de la rencontre sur l'énergie au Bénin. « Cette conférence, je peux vous l'assurer est un grand rendez-vous du donner et du recevoir dont l'objectif est de poser complètement toute la problématique de l'énergie chez nous au Bénin ». Il en a précisé les enjeux : « la présente conférence nous permettra d'examiner afin de mieux cerner toute la problématique et de proposer après analyse, des portes de sortie de notre situation de déficit et de dépendance énergétique. Aussi, voudrais-je vous informer que cette conférence vient en prélude à une grande messe internationale de l'énergie : Le Salon Energie Sud Expo 2024 qui sera organisé à Cotonou au mois de mars 2024 au Palais des Congrès ».



● Le DG de L'économiste du Bénin, Léonard DOSSOU



● Les panélistes à la conférence



● Photo de famille

Sommet Russie-Afrique 2023

Renforcement de la coopération russo-africaine

Malgré la pression anti-russe sans précédent de l'Occident collectif américano-centrique sur les pays du continent africain depuis le début de la guerre en Ukraine et jusqu'à ce jour, cette initiative s'est avérée un grand échec. Ni les menaces directes et voilées, ni les offres d'alternatives alléchantes contre l'abandon du vecteur du développement pro-russe n'ont réussi à briser la "résistance" africaine. Les faits sont têtus : la majorité écrasante des pays du continent noir participent au sommet « Russie-Afrique 2023 » organisé par Moscou.

Pourquoi ?

Il est incontestable que le camp occidental est, financièrement, bien plus riche que la Russie et, théoriquement, en mesure d'offrir aux pays africains des perspectives financières et économiques bien plus attractives. Mais, l'effondrement quasi complet de l'action occidentale de ce jour est directement associé à la mémoire historique de l'Afrique.

La mémoire qui persiste malgré les grands efforts déployés par la vieille Europe ces dernières années pour nuancer les réalités du passé : d'un côté, les africains sont parfaitement conscients des résultats finaux de la coopération avec les anciennes puissances coloniales et vers où elle les a conduites ; de l'autre côté, ils se souviennent toujours de la coopération avec la Russie, encore de l'époque soviétique, dont les résultats restent tangibles.

L'Afrique dispose d'éléments concrets à comparer, dans lesquels la Russie dispose de sérieux dividendes historiques incontestables. C'est pourquoi les efforts sans précédent du camp occidental pour discréditer la Russie aux yeux de la communauté africaine ne peuvent être couronnés de succès. Cet atout historique dans les relations russo-africaines est également renforcé par un



● Oleg Nesterenko, Président du CCIE

élément fédérateur fondamental supplémentaire : à l'instar du continent africain, la Fédération de Russie a également une importante expérience directe amère de la coopération avec l'Occident, dont le modèle économique par rapport au monde non occidental a toujours été et reste un modèle d'exploitation. Les Russes savent exactement par leur propre expérience ce que les africains ont subi et continuent à subir.

Aujourd'hui, de même qu'autrefois, l'Occident américano-centrique n'offre aucune forme de coopération aux partenaires africains basée sur une parité et égalité réelle, mais seulement l'extension d'un modèle relationnel déjà connu et qui ne représente pour toutes les nations africaines qu'une expérience peu enviable de l'ère post-coloniale.

La Fédération de Russie, de son côté, propose un dialogue parfaitement égalitaire et mutuellement bénéfique dans la pratique et non pas seulement dans les paroles et déclarations.

L'un des piliers de la politique étrangère russe à l'égard du continent africain est que l'Afrique doit résoudre ses problèmes systémiques sur la base de ses propres structures et méthodes financières et politiques adaptées aux spécificités des sociétés et des cultures du continent africain. Avec l'effondrement du système colonial et l'indépendance, des structures politiques et financières, des réseaux

d'interaction internationaux et des méthodes de type européen et sous le contrôle occidental de ces derniers se sont imposés sur le continent. Les structures, les réseaux et les méthodes sont extrêmement inadaptés aux spécificités africaines. Plus d'un demi-siècle d'histoire contemporaine a démontré leur échec absolu.

Bien sûr, purement économiquement, la Fédération de Russie sur le continent africain pèse beaucoup moins que les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne ou la Chine. Mais la Russie a des choses à offrir. Et ses propositions sont de nature existentielle pour l'avenir de l'Afrique. Il s'agit, d'une part, de la participation au renforcement et à la stabilisation de la sécurité sur le continent, y compris de la sécurité financière et alimentaire ; et, d'autre part, du transfert de technologies. Transfert de technologies dans divers domaines, comme dans l'énergie nucléaire, où la Russie est le leader mondial, et qui ont la capacité de changer la face de l'Afrique.

A l'avenir, la croissance de la population mondiale se fera principalement via le continent africain. Toutes les tendances démographiques le démontrent. Dans la seconde moitié du siècle en cours, chaque troisième ou quatrième habitant de la terre naîtra sur le continent africain, et la Russie ne peut que s'intéresser au développement maximal des relations bilatérales avec les pays africains. L'objectif du forum « Russie-Afrique 2023 » est d'élargir le vecteur de la coopération russo-africaine et de désigner le plan de son développement à long terme.

Contribution de
Oleg Nesterenko, Président
du CCIE www.c-cie.eu,
Spécialiste de la Russie
et de l'Afrique



Salon National de l'Orientation Professionnelle et de l'Inclusion Financière
EDITION 3 Du 08 au 11 Août 2023

SaNOPIF
Salon National de l'Orientation Professionnelle et de l'Inclusion Financière

LE GRAND RENDEZ-VOUS

METIERS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE & INCLUSION FINANCIERE

PROGRAMMES

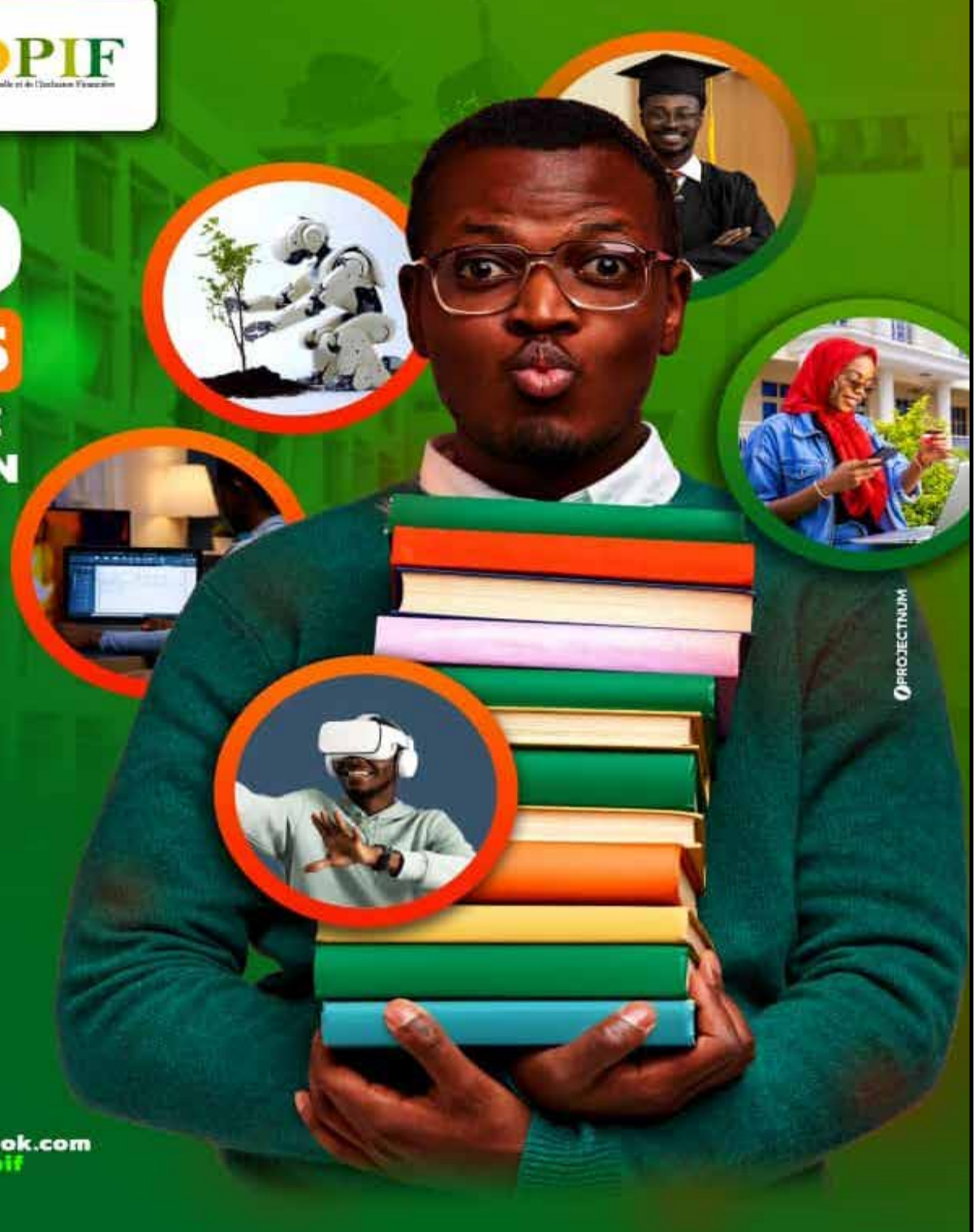
PANELS, MASTERCLASS, ATELIERS PRATIQUES, KEY-NOTES, VISITE DE STAND

INFORMATIONS

ELEVES, NOUVEAUX BACHELIERS, ETUDIANTS, PROFESSIONNELS...

PAR-TICI-PEZ | 08 au 11 **AOÛT 2023** | Amphi **IDRISS DEBY**

CONTACTEZ | +229 66061105 | sanopif.contact@gmail.com | facebook.com/sanopif



GROUPE DE PRESSE L'ECONOMISTE

SIÈGE SOCIAL
Sikècodji,
Cotonou

L'économiste du Bénin
www.leconomistebenin.com
leconomistebenin1@gmail.com
Téléphone : +229 97 09 64 17
+229 69 19 08 80

L'économiste du Togo
www.leconomistedutogo.tg
contact@leconomistedutogo.tg
Téléphone : +228 90 16 47 09

L'économiste du Niger
www.leconomisteniger.com
BP 10.646, Niamey, Niger
Téléphone : +227 96 96 45 61

L'économiste du Sénégal
www.leconomistesenegal.com
leconomistesenegal@gmail.com
Téléphone : 70 907 60 12

L'économiste du Mali
www.leconomistedumali.com



REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS DIFFERENTS CANAUX DIGITAUX

- L'économiste du Bénin
- L'économiste du Bénin
- L'économiste du Bénin
- L'économiste du Bénin
- www.leconomistebenin.com

Toute l'actualité économique sous-régionale, africaine et internationale, des informations économiques, bancaires, financières et boursières, dans un seul quotidien.

Le Groupe de presse L'Economiste, plus grand, plus fort, plus loin !